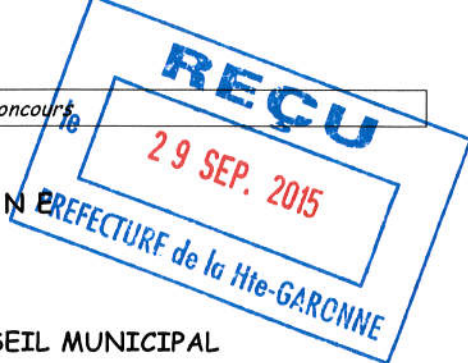




COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 63/2015

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 22 Votants : 26 Procurations : 04

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 29 SEP. 2015

Affiché le : 29 SEP. 2015

L'An deux mille quinze, le vingt-quatre septembre, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCAATION : 17 septembre 2015

PRÉSENTS : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, BEUILLE, LIAN, ZAMBONI, CASTAING, AUDIGUIER, LASSALLE, MALBEC, BERNES, LE GUIRIEC, SCHINTONE, BENHADJ, JOUSSEAUME, FIEVRE, MARQUIER, RAYMOND, RIGAUD, SEIB-TAUPIN, GIOIA-MASSOT.

ABSENTS EXCUSÉS : MME GARBIN et MM. MARTIN et LACLAU.

PROCURATIONS

Mme LLOUBERES	à	Mme GONZALEZ
M. ANDUZE	à	M. SANCHEZ
Mme SUZE	à	Mme SEIB-TAUPIN
M. FERTE	à	Mme GIOIA-MASSOT

SECRETARE : M. ZAMBONI a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : PERSONNEL - Créations de postes suite à avancement, examen et concours.

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il convient de créer des postes suite à la validation des avancements de grade de la CAP du 25 juin 2015 pour le deuxième semestre 2015 ainsi que l'obtention de l'examen professionnel d'attaché principal et le concours de rédacteur principal de 2^{ème} classe.

Nbre	POSTE	HORAIRE
1	Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} classe	TC
3	Adjoint d'Animation Principal 2 ^{ème} classe	TC
1	Attaché Principal	TC
1	Rédacteur Principal 2 ^{ème} classe	TC

Le CT a émis un avis favorable lors de sa séance du 21 septembre 2015.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à l'unanimité :

➤ De créer les postes tels que décrits ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 28 septembre 2015

Le Maire,

Lysiane MAUREL

